

05 > 07 juillet 2019

14<sup>eme</sup> Edition

# BEACH SOCCER

PRIVAS



## GRAND PRIX ARDÈCHE

Entrée libre

Tout au long du week-end  
**Concours de déguisement**

**6 Juillet**  
en soirée  
**MASCARA**



**ECRAN GÉANT**

Diffusion des finales  
Samedi & Dimanche - 17h



OLYMPIQUE CENTRE ARDÈCHE  
Tél : 04 75 30 57 33 • Mobile : 06 31 89 69 41  
Mail : [contact@beachsoccerprivas.fr](mailto:contact@beachsoccerprivas.fr)

# LE REGLEMENT DU TOURNOI OPEN

## TOURNOI OPEN LES 6 ET 7 JUILLET 2019

Le tournoi est basé sur le fair play, le jeu collectif, l'amitié et la compétition sportive.

### ARTICLE 1

- Tournois adultes (nés à partir de l'année 2004) à 7 : 1 gardien et 4 joueurs de champs + 2 remplaçants.
  - Un même joueur ne peut jouer dans 2 équipes différentes.
- De façon exceptionnelle, une équipe se retrouvant à 4 suite à une blessure dûment constatée peut demander à être complétée : l'organisation étudiera la demande. Sa décision est souveraine.
- Les matchs seront répartis sur 2 jours.
  - Tous les joueurs de la même équipe auront un tee-shirt ou maillot de la même couleur, sauf le gardien.
  - Les chaînes, montres et gourmettes sont interdites.
  - Le Beach Soccer se joue pieds nus. (les chevillières sont autorisées, les chaussettes sont conseillées).

### ARTICLE 2

Participation sur inscription. Le tournoi se déroulera sur 4 terrains. Le planning des rencontres sera affiché et respecté dans la mesure du possible. Chaque équipe devra être présente et en tenue 10 mn avant le début du match, afin que le tournoi puisse se dérouler dans les meilleures conditions. Le nombre de joueurs minimum par équipe pour débiter le match est de 4. En cas de retard, l'équipe concernée sera déclarée Forfait. Toute équipe Forfait se verra sanctionnée d'un point de pénalité. Une équipe faisant 2 forfaits sera déclarée forfait Général. Les résultats de tous les matchs qu'elle aurait joué avant seront neutralisés et ses adversaires seront considérés vainqueurs par forfait 3 à 0.

**Les 2 capitaines d'équipes sont tenus de vérifier conjointement les scores sur les cartons d'arbitrage, sur le terrain et en présence d'un arbitre, à l'issue de chaque rencontre. De plus, les scores rapportés à la table de marque et inscrits sur le tableau seront considérés comme définitifs s'ils ne sont pas contestés au plus tard 30 mn après leur inscription.**

### ARTICLE 3

- Les matches auront une durée de 10 mn. La finale se dispute sur 2 x 7 mn.
- Les changements de joueurs pourront se faire à tout moment pendant les rencontres en avertissant l'arbitre.
- Le joueur entrant devra attendre que son partenaire soit sorti du terrain.
- Idem pour changer le gardien de but, à condition que le nouveau gardien ait revêtu un maillot spécifique.

### ARTICLE 4

En cas de faute grave ou de manquement à l'esprit sportif, l'arbitre exclura le fautif pour la durée du match. Il pourra être remplacé par un autre joueur après 2 mn.

### ARTICLE 5

- Les tacles et charges à l'épaule sont interdits.
- Tous les coups-francs sont directs.
- Les coups-francs et pénaltys doivent être tirés par le joueur qui a subi la faute, sauf blessure entraînant son remplacement.
- Exécution : il doit s'effectuer dans les 5 secondes qui suivent l'autorisation de jouer de l'arbitre.

# LE REGLEMENT DU TOURNOI OPEN

> Les adversaires ne peuvent pas constituer de mur. Ils doivent se situer à 5 m du ballon et sur les côtés, de sorte à laisser un espace libre entre le tireur et le but. Si le coup franc est dans la moitié de terrain adverse, l'ensemble des joueurs seront derrière le frappeur.

- Un Coup franc direct depuis le rond central imaginaire est accordé à l'équipe adverse si :
  - > une équipe conserve le ballon dans sa propre surface de réparation durant plus de cinq secondes sans qu'elle soit pressée par un adversaire ;
  - > le gardien de but utilise ses mains pour réceptionner pour la deuxième fois un ballon délibérément donné dans sa direction par un coéquipier sans qu'un adversaire n'ait entre temps touché le ballon ;
  - > le gardien de but frappe directement le ballon du pied après l'avoir lâché de ses mains avant qu'il ne touche terre ;
  - > le gardien de but, après avoir eu le ballon en mains à l'intérieur de sa surface de réparation, sort de sa surface pour jouer le ballon au pied puis regagne sa surface et se saisit de nouveau du ballon à la main.

## ARTICLE 6

Le point de penalty se situe au milieu de la ligne de surface de réparation située à 9 m (il n'est pas tracé). En cas d'égalité lors des matchs à élimination, il y aura un tir au but par équipe, selon le principe de la mort subite 3 tirs au but pour la finale.

## ARTICLE 7

- Les touches se jouent au pied ou à la main. La distance à respecter sur toute remise en jeu est de 5 m. On ne peut pas marquer directement sur un engagement ou sur une touche. Toute les remises en jeu se font en 5 secondes maximum à partir du moment où le joueur a le ballon. Sinon, elles sont données à l'adversaire.
- Le gardien de but a le droit de prendre 1 fois le ballon à la main sur passe d'un partenaire. Il ne pourra pas jouer à la main une deuxième passe en retrait avant qu'un adversaire ait touché le ballon. Il devra relancer à la main, même sur les sorties de but et à 5 secondes pour le faire.
- Le gardien ne peut pas relancer un ballon directement dans la surface adverse. Sinon, le ballon sera donné au gardien adverse.
- Le gardien n'a pas le droit de marquer directement sur une sortie de but. Il peut marquer au pied sur une phase de jeu ou après avoir mis le ballon au sol.

## ARTICLE 8

L'arbitrage sera assuré par des arbitres officiels du District Drôme Ardèche, jeunes et adultes. Des bénévoles du club de l'OCA peuvent les assister en cas de besoin.

## ARTICLE 9

Tout litige sera examiné et arbitré par le comité d'organisation, son jugement étant sans appel.

## ARTICLE 10

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment la formule du tournoi en cas de force majeure (interruption due au temps, retard...) Elle en avertira alors les responsables d'équipes.

## ARTICLE 11

Un prix du Fair Play sera attribué à l'équipe ayant fait preuve du meilleur esprit sportif durant le week end.

## ARTICLE 12

La participation à ce tournoi implique la connaissance et la pleine acceptation du présent règlement.

# LE REGLEMENT DU TOURNOI OPEN

Tous les matchs ont une durée de 10 mn. Les équipes seront divisées en 11 poules de 7.

Chaque équipe jouera donc 6 matchs afin d'établir un classement dans chaque poule.

**DECOMPTE DES POINTS :** **3 pts** par match gagné  
**1 pt** par match nul  
**0 pt** par match perdu  
**-1 pt** pour un retard ou forfait

En cas d'absence d'une équipe à l'heure prévue (moins de 4 joueurs), son adversaire gagne le match 3 à 0.

Idem s'il y a un exempt (équipe en moins) dans la poule.

Une équipe faisant 2 forfaits sera déclarée forfait Général. Les résultats de tous les matchs qu'elle aurait joué avant seront neutralisés et ses adversaires seront considérés vainqueurs par forfait 3 à 0.

En cas d'égalité de points au classement à l'issue des 6 matchs, les équipes seront départagées

- 1- par le résultat de leur rencontre directe**
- 2- par la différence de buts générale**
- 3- par le nombre de buts marqués**
- 4- par tirage au sort**

A l'issue de la première phase, les 2 premiers de chaque poule et les 10 meilleurs troisième seront qualifiés pour les 16èmes de finale.

Les meilleurs troisième de poules différentes seront départagées :

- 1-par le nombre de points marqués, au prorata du nombre de matchs disputés**
- 2-par la différence de buts**
- 3-par le nombre de buts marqués**
- 4-par tirage au sort**

En cas d'égalité lors des matchs à élimination, il y aura un tir au but par équipe, selon le principe de la mort subite. 3 tirs au but pour la finale.

A l'issue des demi-finales, on jouera la finale en 2 x 7 mn.

Il n'y aura pas de finale pour la 3ème place.

BEACH SOCCER LE 5,6 ET 7 JUILLET 2019

**SOYEZ FAIR PLAY ET  
AMUSEZ VOUS !**

**BON WEEK END A TOUS !**

L'OLYMPIQUE CENTRE ARDECHE C'EST :

**280** licencié(e)s

**15** éducateurs diplômés  
(dont 3 Brevet d'Etat)

**16** équipes engagées (U7 à Vétérans)

**Ecole de football labellisée Or FFF**



357 Chemin de la Barèze  
Stade André Blacher  
07000 PRIVAS

Tél : 04 75 30 57 33  
Mobile : 06 31 89 69 41

Mail : [oca07@orange.fr](mailto:oca07@orange.fr)  
Site : [www.oca07.fr](http://www.oca07.fr)



Infos et inscriptions : [contact@beachsoccerprivas.fr](mailto:contact@beachsoccerprivas.fr)  
**[www.beachsoccerprivas.fr](http://www.beachsoccerprivas.fr)**